

COMMUNIQUE DE PRESSE

1) Sur la forme

Le Centre hospitalier de Saint-Affrique est scandalisé qu'un article aussi violent puisse être écrit sans aucune preuve tangible et s'interroge sur les motifs qui ont conduits à cette démarche.

L'expérimentation engagée sur le site de Saint-Affrique avec le soutien du Ministère permet d'apporter à la population un service de proximité adapté.

Cette réponse sanitaire souhaitée et utilisée par la population et la médecine de ville n'est semble-t-il toujours pas acceptée par certains.

2) Sur le fond :

Le maintien de la chirurgie sur Saint-Affrique a été validé par le Ministère début 2004 pour répondre à la notion d'exception géographique et au souhait des habitants du bassin de vie du Saint-Affricain.

Cette expérimentation a été mise en place dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CHJ de Montpellier qui permet une activité de chirurgie partagée par des chirurgiens expérimentés exerçant sur les deux sites et non pas de mercenaires.

Dans le cadre de cette expérimentation une évaluation périodique est prévue sous la responsabilité du Ministère.

L'équipe médicale de l'Etablissement est sereine quant aux conclusions qui en résulteront et s'étonne des propos de cet article sans réels fondements.

- Les pace makers :

L'Etablissement a posé pendant plus de 20 ans des pace makers avec un cardiologue assisté d'un chirurgien ; cette activité s'est arrêtée en 2006 après le départ à la retraite du cardiologue.

- La chirurgie :

Il y a plus de 500 interventions par an dans l'Etablissement.

Sur les 12 citées, les 6 décès ne sont pas liés à l'acte chirurgical mais à l'évolution de la maladie.

La population du bassin Saint-Affricain et les médecins de ville conservent leur confiance à l'Etablissement.

Saint-Affrique le 19 juillet 2007

Le Président du Conseil d'Administration
Du Centre Hospitalier Intercommunal
du Sud Aveyron

M. Alain FAUCONNIER

